

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

BOFIP-RHO-24-0878 du 28/03/2024

Arrêté du 14 mars 2024

ARRÊTÉ PORTANT DÉTACHEMENT D'UNE ADMINISTRATRICE DE L'ÉTAT
DANS L'EMPLOI DE CHEF DE SERVICE COMPTABLE DE PREMIÈRE CATÉGORIE

Délégation encadrement supérieur et Talents

RÉSUMÉ

Cet arrêté porte détachement d'une administratrice de l'État dans l'emploi de chef de service comptable de première catégorie.

Date d'application : 01/05/2024

DOCUMENTS À ABROGER

Néant

SOMMAIRE

PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT DÉTACHEMENT D'UNE ADMINISTRATRICE DE L'ÉTAT DANS L'EMPLOI DE CHEF DE SERVICE COMPTABLE DE PREMIÈRE CATÉGORIE.....3

**PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT DÉTACHEMENT D'UNE ADMINISTRATRICE DE L'ÉTAT
DANS L'EMPLOI DE CHEF DE SERVICE COMPTABLE DE PREMIÈRE CATÉGORIE**



ARRÊTÉ

portant détachement d'une administratrice de l'État dans l'emploi de chef de service comptable de 1^{ère} catégorie

LE MINISTRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE LA SOUVERAINETÉ INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE,

Vu le Code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2006-814 du 7 juillet 2006 modifié relatif aux emplois de chef de service comptable au ministère de l'économie, des finances et de l'industrie ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la Direction générale des Finances publiques ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu le décret n° 2021-1550 du 1^{er} décembre 2021 modifié portant statut particulier du corps des administrateurs de l'État ;

Vu le décret n° 2023-224 du 30 mars 2023 fixant l'échelonnement indiciaire applicable aux emplois de chef de service comptable, de chef de service administratif et de chef de service de surveillance aux ministères économiques et financiers ;

Vu le décret du 17 juillet 2023 portant intégration au titre du droit d'option (administrateurs de l'État) ;

Vu l'arrêté du 8 novembre 2023 relatif au classement de postes comptables et d'emplois de chef de service comptable à la Direction générale des Finances publiques ;

Vu la demande de l'intéressée.

ARRÊTE :

Article premier

M^{me} Marie-José GOUTAUDIER, administratrice de l'État du 2^{ème} grade, affectée à la Direction départementale des Finances publiques de l'Hérault, est détachée dans l'emploi de chef de service comptable de 1^{ère} catégorie et affectée en qualité de responsable du Service de gestion comptable de l'Eurométropole et de la ville de Strasbourg à compter du 1^{er} mai 2024.

Article 2

L'intéressée dispose d'un délai de 2 mois, dans les conditions fixées aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du code de justice administrative, à compter du lendemain de la date de notification, pour contester cette décision devant la juridiction administrative compétente, qui peut être saisie par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Article 3

La Directrice générale des Finances publiques est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel des Finances publiques, section Ressources Humaines et Organisation.

FAIT À PARIS, LE 14 MARS 2024

POUR LE MINISTRE ET PAR DÉLÉGATION
L'ADMINISTRATEUR DE L'ÉTAT DU 2^{ÈME} GRADE
ADJOINT DE LA DÉLÉGATION ENCADREMENT
SUPÉRIEUR ET TALENTS

MAXIME COUTEAU

BOFiP

Direction générale des Finances publiques

Directrice de publication : Amélie Verdier

ISSN 2268-0756